

Bureau de la Directrice générale

**MARDI LE 5 JUIN 2018**

## **CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

### **I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **II. RÉOLUTIONS**

1. Pour adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 5 juin 2018.

- A.1 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION :** Pour accepter une demande de dérogation mineure concernant la régularisation d'un chalet, d'une galerie et d'un abri – Madame Monique Dugal – 27, chemin Brisebois.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2. Pour accepter la levée de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 5 juin 2018.

## **CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE ORDINAIRE**

### **I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **II. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **III. AVIS DE MOTION**

- A.1 AVIS DE MOTION :** Présentation d'un projet de règlement (AM-93) pour amender le règlement d'urbanisme portant le numéro 436-99 « Règlement de zonage » – Modification des normes relatives aux piscines et aux spas.

- A.2 AVIS DE MOTION :** Présentation d'un projet de règlement (AM-94) pour amender le règlement d'urbanisme portant le numéro 436-99 « Règlement de zonage » – Modifications au plan de zonage pour retirer les propriétés résidentielles de la zone publique 91-PU et les incorporer aux zones résidentielles 146-RA et 147-RA – Parc écologique Pélissier.

- A.3 AVIS DE MOTION :** Présentation d'un projet de règlement pour abroger et remplacer les règlements portant les numéros suivants :

– 815-17 : Pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 805-17 concernant une tarification applicable pour des biens, services ou activités offerts par la Municipalité de Val-des-Monts.

– 825-18 : Pour amender le règlement portant le numéro 815-17 concernant une tarification applicable pour des biens, services ou activités offerts par la Municipalité de Val-des-Monts – Modification à l'annexe F – Tarification pour les services offerts par le service des Travaux publics – Vente de bacs roulants pour les ordures ménagères.

- A.4 AVIS DE MOTION :** Présentation d'un projet de règlement pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 705-11 – Pour abroger et remplacer les règlements portant les numéros 699-11, 640-08 et 617-07 – Rémunération et allocation des élus municipaux.

### **IV. RÉOLUTIONS ET RÈGLEMENTS**

#### **1. ADMINISTRATION**

- 1.1 Pour adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 5 juin 2018.

- 1.2 Pour accepter les procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 15 mai 2018.

#### **2. GREFFE**

#### **3. TRAVAUX PUBLICS**

- 3.1 Pour accepter les coûts supplémentaires – Travaux de réfection de la montée Paiement entre les chemins Létourneau et Robineau (Phase 2) – Décréter une dépense au montant de 39 579,75 \$ « taxes en sus ».

#### **4. FINANCES ET TAXATION**

- 4.1 Pour accepter le rapport comptable 18-005 – Comptes payés et à payer – Autoriser le bureau de la Direction générale à effectuer les paiements – Comptes à payer au montant de 573 142,87 \$ – Comptes payés au montant de 1 949 306,93 \$ – Salaires dépôts directs au montant de 373 066,21 \$.
- 4.2 Pour décréter une dépense et autoriser le bureau de la Direction générale à payer à la firme d’avocats RPGL (SENCRL) – Honoraires professionnels et déboursés au montant de 19 001,67 \$ « taxes incluses ».
- 4.3 Pour autoriser la libération du fonds de garantie en assurances biens du regroupement Laurentides – Outaouais – Pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2013 au 1<sup>er</sup> novembre 2014.

#### **5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 5.1 Pour autoriser la signature d’un protocole d’entente – Municipalité de Val-des-Monts – Centre de ressources communautaires Saint-Antoine-de-Padoue – Prêt de locaux – Édifice Curé A.-Allard.
- 5.2 Pour autoriser la signature d’un protocole d’entente – Municipalité de Val-des-Monts – Chevaliers de Colomb de Perkins – Prêt de locaux – Édifice Curé A.-Allard.
- 5.3 Pour autoriser la signature d’un protocole d’entente – Municipalité de Val-des-Monts – Filles d’isabelle – Prêt de locaux – Édifice Curé A.-Allard.
- 5.4 Pour octroyer une subvention au montant de 500 \$ – Salon Jeunesse des Collines – Année 2018.
- 5.5 Pour octroyer une subvention au montant de 105 \$ – Projet de vol captif en montgolfière – Caisse populaire Desjardins de Gatineau.

#### **6. ENVIRONNEMENT ET URBANISME**

- 6.1 Pour accepter une dérogation mineure aux fins de régulariser l’implantation et la superficie d’un chalet ainsi que l’implantation d’une galerie et d’un abri – Madame Monique Dugal – 27, chemin Brisebois.
- 6.2 Pour désigner une voie de circulation située dans la Municipalité de Val-des-Monts – 7866011 Canada inc. représentée par messieurs Maurice Charlebois et Jean Fréchette – Rue de la Migration.

#### **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 7.1 RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 18-RM-05-1 – Pour amender le règlement portant le numéro 16-RM-05 – Pour édicter les normes relatives à la sécurité incendie.
- 7.2 Pour adopter le règlement portant le numéro 18-RM-05-1 – Pour amender le règlement portant le numéro 16-RM-05 – Pour édicter les normes relatives à la sécurité incendie.
- 7.3 Pour mandater les personnes désignées – Règlements portant les numéros 16-RM-05 et 18-RM-05-1 – Pour édicter les normes relatives à la sécurité incendie.

#### **8. RESSOURCES HUMAINES**

- 8.1 Pour nommer madame Myrian Nadon – Directrice des services administratifs et Secrétaire-trésorière adjointe.
- 8.2 Pour abroger et remplacer la résolution portant le numéro 17-06-244 – Pour accepter l’organigramme de la Municipalité de Val-des-Monts.
- 8.3 Pour accepter la démission de monsieur Raoul Bruno Nguoko - Préposé au mesurage de l’écume et des boues des fosses septiques – Poste permanent – 26 semaines par année – Service de l’Environnement et de l’Urbanisme.

#### **9. HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **10. GÉNÉRAL**

- 10.1 Questions diverses.
- 10.2 Pour accepter la levée de la séance.

La Secrétaire-trésorière et  
Directrice générale,

Patricia Fillet

PF/rg